Statue du monarque

sentiment d'être la reine du Canada pour avoir participé à la vie canadienne.

Je tiens à féliciter le député de Nepean—Carleton de tout ce qu'il a fait pour présenter cette motion. J'ai bien hâte qu'on érige une statue pour marquer le 35° anniversaire du règne de la reine. J'espère que tous les députés participeront aux célébrations quand cette statue sera dévoilée sur la colline parlementaire.

M. Allan Pietz (Welland): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat ce soir. Je remercie le député de Nepean—Carleton (M. Tupper) d'avoir présenté cette motion.

Comme les députés le savent, cela fait 35 ans que la reine règne sur le Canada. La semaine prochaine, le jour de Noël, bon nombre de Canadiens regarderont la télévision pour entendre le message de Noël de la reine. C'est une tradition pour de nombreuses familles, y compris bon nombre qui ne sont pas d'origine britannique, mais qui viennent d'autres pays du Commonwealth ou d'ailleurs. Comme Elizabeth II a visité le Canada bien souvent pendant son long règne, elle mentionne souvent ses voyages au Canada et parle tout particulièrement de ceux qu'elle a rencontrés ici.

Un autre jour de l'année où tout le pays songe à la monarchie est la fête de la reine en mai. Nous sommes tous heureux d'avoir congé ce jour-là, mais nous pouvons en même temps apprécier le rôle historique de la monarchie dans l'évolution de notre nation. Ce jour est important parce qu'il marque l'anniversaire de la reine Victoria, mais il nous permet aussi de célébrer la reine Elizabeth II.

La reine du Canada est, de bien des façons, un symbole pour les Canadiens. Certains diront peut-être qu'elle n'est qu'un symbole, qu'elle n'habite pas au Canada et qu'elle ne participe pas tous les jours au gouvernement de notre pays. Les jeunes et certains nouveaux venus au Canada ne comprennent pas toujours son rôle à titre de chef du gouvernement. Néanmoins, ce qu'elle symbolise est tout à fait essentiel à la façon dont nous nous comprenons nous-mêmes et dont nous comprenons la nature du Canada.

Le Canada a une histoire relativement courte, et certaines régions ont une histoire encore plus courte que d'autres. Nous sommes encore occupés à écrire notre histoire plutôt qu'à nous identifier très fortement aux réalisations antérieures de notre pays. Mais un sentiment d'appartenance à la communauté est essentiel pour tout le monde.

• (1750)

Nous ne pouvons, bien sûr, pas rejeter nos liens historiques avec la Grande-Bretagne et avec la monarchie. La majorité des Canadiens n'ont peut-être pas d'ancêtres venant du Royaume-Uni, mais nous n'en avons pas moins comme Canadiens des liens historiques indéniables avec la Grande-Bretagne puisque nous en avons déjà été une colonie et que nous avons choisi un régime de gouvernement similaire. Lorsque le Parlement a

adopté en 1953 une loi faisant de la reine Elizabeth la reine du Canada, un lien solide a été forgé entre notre pays et ce monarque. La reine Elizabeth II occupe donc une place unique et importante sur le plan historique.

A titre de chef du Commonwealth, Elizabeth II rassemble un grand nombre de pays de culture et d'histoire différentes pour travailler ensemble à bâtir un meilleur avenir. Ce rôle symbolique à l'échelle du globe a beaucoup d'importance pour les Canadiens. Dans un sens bien réel, c'est ce qu'a fait notre pays. Il a réuni des gens venus du monde entier pour bâtir ensemble l'avenir du Canada.

Dans ma circonscription de Welland, dans la péninsule du Niagara, nous sommes culturellement très riches. Nous avons une communauté canadienne-française très dynamique à Welland, et une communauté italo-canadienne très vigoureuse à Thorold. Le Conseil des arts populaires de St. Catharines se compose d'environ 35 organismes ethniques, qui jouent tous un rôle actif et indispensable dans la péninsule. Dans la mesure où nous, les Canadiens, tirons de la fierté de notre diversité et de notre aptitude à travailler ensemble en vue d'un avenir commun, la présence symbolique de la reine a beaucoup de signification pour nous.

Cette initiative est louable non simplement dans un contexte historique mais aussi à cause de son actualité et de sa clairvoyance. La reine Elisabeth est de tous nos souverains celui qui a eu le plus long règne. Elle s'est toujours intéressée activement et personnellement au Canada. Quel que soit l'endroit où elle se soit rendue, elle a toujours fait une vive impression.

En me préparant à parler de cette motion à la Chambre aujourd'hui, je me suis entretenu avec certains de mes électeurs qui se souviennent très bien de la visite qu'Élisabeth II faisait à Niagara il y a une trentaine d'années. Je me souviens de m'être entretenu avec elle à titre de maire de Welland plus récemment. Sa grâce et son abord facile sont des qualités qui laissent une impression durable sur tous ceux qui font sa connaissance.

Pour la circonscription de Welland, sa visite au Canada en 1959 avait un sens particulier. Elle venait au Canada présider à l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, dont le canal Welland est un tronçon très important. Toutes ses visites au Canada depuis 35 ans ont touché de près les simples Canadiens.

L'intérêt durable qu'elle manifeste envers le Canada a été remarqué par tous. Sa maîtrise de la langue française et sa compréhension du caractère particulier du Québec prouvent son attachement à notre pays exceptionnel. Elle a manifesté un intérêt sincère aux autochtones et à leurs préoccupations. Elle s'est fait un devoir de s'entretenir avec les représentants de sociétés multiculturelles au Canada. Ses nombreux voyages dans notre vaste pays lui ont permis de mieux le connaître que la plupart d'entre nous.